

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 mai 2012
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 27 mai 2012, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Soudan
du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai le regret de vous informer que j'ai reçu aujourd'hui des informations faisant état de nouveaux bombardements aériens menés par les Forces armées soudanaises à Warguet, dans l'État du Bahr el-Ghazal septentrional, au Soudan du Sud. Dans la matinée du 27 mai, la même localité a été à nouveau bombardée, tout comme celle de Majak Woy, dans le même État. Par ailleurs, un avion des Forces armées soudanaises a survolé Djouba ce matin.

Ces agressions et ces actes d'intimidation sont totalement inacceptables et contreviennent directement aux dispositions de la résolution 2046 (2012) du Conseil de sécurité. Mon gouvernement demande au Conseil de sécurité de condamner le non-respect persistant, par le Soudan, de la résolution susmentionnée et d'exiger de nouveau que le Soudan cesse immédiatement ses bombardements aériens au Soudan du Sud. Mon gouvernement s'est félicité de la reprise des pourparlers sous les auspices du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et souhaite y prendre une part constructive, sans être sujet à des menaces d'attaques répétées.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent adjoint,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Francis Nazario

